

DAJI/2023/Décision/Tarifs/02

Décision portant approbation du tarif du colloque
« Summer School AMSE 2023 »

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération n°2020/01/14-02-CA du conseil d'administration en date du 14 janvier 2020 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

Considérant que le laboratoire AMSE a présenté une demande d'approbation de tarifs d'inscription pour un colloque,

DÉCIDE

Article 1 :

Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque « SUMMER SCHOOL AMSE 2023 ».

Ce colloque aura lieu du 12 au 14 Juin 2023 à Marseille – Ilot Bernard Dubois.

Les tarifs d'inscription sont ainsi définis :

	Tarif d'inscription jusqu'au 28/02/2023	Tarif d'inscription à partir du 01/03/2023
Tarif étudiant (master / doctorant)	750€ TTC (681.82€ HT)	900€ TTC (818.18€ HT)
Tarif non étudiant (post doctorant, chercheurs, agents gouvernementaux, industriels)	980€ TTC (890.91€ HT)	1 150€ TTC (1045.45€ HT)
Tarif en distanciel (online)	100€ TTC (90.91€ HT)	
Tarif membre AMSE	Gratuité	

Annulation sans frais uniquement pour motif COVID avant le 09 Juin 2023.

Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 11 Janvier 2023

Eric BERTON

Président d'Aix-Marseille Université

